FR 2.14080 pt 2
Suppl.
Case
FRC
29697

SECONDE SÉANCE DU CLUB INFERNAL,

PRÉSIDENCE DE FOUQUIER-TINVILLE.

Ridiculum acri. . . . . Hor.

Cette séance s'ouvrit, comme tout le monde sait, par la lecture de la correspondance. Les sociétés populaires de Dijon, de Rennes, de Marseille, d'Arras, de Chambéry, etc... écrivent pour faire des complimens de condoléance à la société, pour l'inviter à reprendre son énergie révolutionnaire, pour l'engager à déjouer tous les complots des royalistes et de la convention, pour manifester leur adhesion à ses travaux, et leur attachement à Vadier, Barère, Collot et compagnie...

Applaudissemens réitérés, insertion au bulletin, impression et envoi aux 192 mille sections des enfers.

Les comités révolutionnaires de *Laon*, d'*Autun*, des *Gravilliers* et de *Toxicodendron* se plaignent d'abord de leur chûte, et puis des persécutions qu'éprouvent par tout les patriotes de la part des propriétaires, des artisans, des cultivateurs, des marchands, des journalistes, des *Fréron*, des *Babeuf*, et des representans du peuple, tous aristocrates, tous

THE NEWBERRY LIBRARY

royalistes, et qui, n'ayant rien à faire, s'amusent, depuis un mois, à décocher des traits malins contre les jacobins, et à éguiser des poignards contre la liberté.

Renvoyé au comité de correspondance, avec injonction d'examiner sur-le-champ si ces plaintes sont fondées.

A ces lettres se joint une adresse de la Vendée, qui finit ainsi: „Nous attendons l'effet de vos promesses; nous nous battons doucement en retraite, jusqu'à ce qu'il vous plaise nous donner le signal de la victoire. Alors nous volerons à votre secours. Nos ennemis sont les vôtres; vos intérêts sont les nôtres. Nous établirons des guillotines dans toutes les villes, des glacières dans toutes les campagnes, des bateaux percés sur toutes les rivières. Vive la République, et ça ira".

Barère entre au milieu des applaudissemens qui le suivent jusqu'à la tribune. Il promène son œil protecteur sur les bancs, sourit aux tribunes et dit:

„Le ciel qui toujours veilla sur les destinées de la France, vient de la delivrer de ses plus dangereux ennemis. Vous entendez bien, *messieurs*, que je veux parler des jacobins. ..... A ce mot, toute l'assemblée s'ébranle à la fois. Un bruit épouvantable, parti du haut de la montagne, se prolonge dans la plaine et va se perdre dans le marais. Tout le monde se précipite; on se menace, on s'injurie. La montagne tombe sur la plaine; la plaine se relève sur la montagne. Les vociférations les plus injurieuses, les menaces les plus ex-

pressives, les soufflets les plus éclatans volent, sifflent, se donnent et se rendent tour-à-tour.... Du milieu de cette infernale cohue, une voix s'élève au-dessus de toutes les autres, une voix de *Stentor* qui crie de faire silence.

Ainsi Neptune au milieu de flots agités.... mais tout le monde sait ma comparaison.

Cette voix étoit celle de *Danton*. Elle ébranle les voûtes de la salle, épouvante *Robespierre*, et fait taire tout le monde.

Président, je demande qu'en vertu de la liberté des opinions établie par nos réglemens, vous maintenez la parole au rapporteur, et je déclare d'avance ultra-révolutionnaires tous ceux qui l'interrompront.

Barrere continue. Vous entendez, Messieurs, que je veux parler des Jacobins. Les Jacobins, qui sembloient tenir dans leurs mains puissantes le bout de ce conducteur électrique qui devoit embrâser Paris et faire sauter l'Europe, les Jacobins chéris, délaissés, méprisés, sont morts depuis le rapport de Treilhard.

Hé bien, Messieurs, c'est à l'enfer qu'il appartient de les venger. C'est ici le moment de déployer toute votre énergie; et je dis que cette circonstance est celle où vous devez, toute affaire cessante, vous occuper des moyens de rendre à l'opinion son cours, et son éclat à la liberté. N'attendez pas, pour regagner la faveur du peuple Français, que tous ses ennemis extérieurs soient en déroute complette, et que les ennemis de l'intérieur, vaincus par la force de la Convention, abjurent

leurs erreurs, et reconnoissent sa légitime autorité. Déjà Cobourg songe à faire évacuer Maestricht et Breda. Déjà la Hollande prépare ses flottes pour se sauver à Batavia. Déjà les tyrans d'Espagne, de Prusse, rêvent aux moyens de demander la paix avec le moins de honte et de perte possible. Déjà la Vendée, dont j'ai tant parlé, est réduite aux abois. Déjà le commerce commence à se raviver, l'industrie à renaître, la justice à protéger l'innocence et les propriétés... N'attendons pas plus long-temps. Voici l'instant, Messieurs, de reprendre l'attitude imposante qui doit renverser tous les projets de nos ennemis, et nous replacer au poste honorable que des intrigues ténébreuses nous ont forcé d'abandonner. C'est l'instant d'extirper, jusqu'à la racine, cette infâme aristocratie, qui a renversé notre crédit, desséché nos canaux d'abondance, intercepté nos correspondances, dépopularisé nos chefs. C'est l'instant de terrasser cette odieuse Convention, qui voudroit assurer à nos dépens la liberté au commerce, le repos à l'innocence, la franchise à la société, le courage à la vertu, la moralité aux tribunaux, la confiance au gouvernement, le bonheur au peuple le plus généreux, le plus sensible et le plus humain de l'univers. (1)

(1) On sent bien qu'en parlant ainsi du peuple Français, je n'ai point entendu parler du peuple des Jacobins, de ce peuple qui suivoit la guillotine avec des cris de joie féroce, de ce peuple qui égorge et qui pille, de ce peuple qui s'enivre tous les soirs avec l'argent qu'il reçoit tous les matins... Ce n'est pas là le peuple Français. Etrangers, chez

Tout l'univers a les yeux sur nous... (huées des tribunes), tout l'univers implore nos lumières et notre secours (murmures dans l'assemblée); tout l'univers sait que ce fut toujours sur le bord des abîmes que les Jacobins remportèrent les plus éclatantes victoires; tout l'univers....

ROBESPIERRE. Tout l'univers se mocque de nous, de toi, de tes fanfaronades, et de votre sotte crédulité à tous tant que vous êtes ici. Il ne faut pas que ce Barère ajoute à nos douleurs physiques le tourment de ses rapports, mille fois plus insupportables.

Barère descend de la tribune, au milieu des huées générales. Il faut avouer, disoit-il en s'en allant, que je joue, depuis quelque temps, d'un grand malheur. Honni des uns, abhorré des autres, proscrit sur la terre, méprisé aux enfers, que vais-je devenir? que ferai-je?

Te pendre, lui cria Camille-Desmoulins.

VADIER se plaint des calomnies atroces dont il est devenu l'objet innocent, depuis une quinzaine de jours. Il assure que soixante années de vertus auroient bien dû lui mériter un autre sort. Il proteste contre tous les rap-

---

qui on nous calomnie, venez, venez au théâtre de la République, et vous y verrez ce bon peuple applaudir aux scènes d'humanité et aux leçons de vertu, dont si souvent il vous offrit le modèle. Venez dans nos campagnes; venez dans le sein de nos familles, venez... Mais non, ne venez pas encore: la guerre nous sépare.

prochemens faits ou à faire entre sa conduite ancienne et sa conduite moderne, entre ses principes de 1790, et ceux de 1794. Il n'a jamais changé ni d'esprit ni de principes; il n'a changé que de langage; et ce n'est pas sa faute, si l'on ne veut pas demêler ses véritables intentions, à travers ses apparentes contradictions.

LEONARD-BOURDON : Il s'agit bien d'examiner ici les principes de Vadier, ou de venger les querelles d'un individu. Un plus pressant besoin m'amène devant vous, et un plus puissant interêt doit animer la société. Je viens vous dénoncer la France entière !

Tous, avec l'air excessivement ébahi.... La France entière !

LEONARD-BOURDON. Oui, messieurs, la France entière ! toute la France est complice des horreurs qu'on vomit contre nous. (1) On nous accuse de tous les crimes : on nous déchire de toutes parts. Tantôt on nous traîne sur la claie; tantôt on nous crible de ridicules. Des grimauds, qui n'ont jamais manié la plume, se croient déjà les successeurs de Juvenal ou de l'Aretin, parce qu'ils nous sanglent des coups de fouets à tour de bras. Celui-ci nous accuse de crucifier la République; celui-là nous soupçonne de boire du sang

(1) C'est une amende honorable que la France entière doit à la justice, pour avoir souffert trop long temps votre existence; et c'est une réparation qu'elle doit à l'Europe, et qu'elle se doit à elle-même, pour avoir été soupçonnée d'être la complice de Robespierre.... Si ce n'est pas là de la politique à l'usage du Moniteur, j'ai tort.

humain. Les uns nous font avouer plattement nos sottises ; les autres revèlent honteusement nos manœuvres ; tous assurent que les plus grands scelérats sont sortis de notre sein : on cite à l'appui de cette extravagante opinion, Mirabeau, les Lameth, Barnave, la Fayette, Dumouriez, Montesquieu, Hébert, Ronsin, Mazuel, Maillard, Grammont, Momoro, Cloots, Deffieux, Danton, Robespierre, David, Couthon et Barrere.

BARERE. Parbleu ! je ne suis pas encore mort : on pourroit bien attendre.

LEONARD BOURDON. Dans une foule de brochures impertinentes, qui se vendent avec un succès inouï, et qu'on lit avec un incroyable plaisir, on explique avec une clarté perfide les ténébreuses manœuvres employées par nous, tantôt pour soulever le peuple à l'aide des disettes factices, tantôt pour dégoûter les patriotes de la révolution, par les exagérations, les sottises, les secousses, les inquiétudes, et les maux de toute espece, dont on n'entrevoit ni le terme, ni le remède.

Voilà, citoyens, ce que je viens vous dénoncer de toutes mes forces. Vous avez besoin de toutes les vôtres pour résister à ce torrent d'injures et de mépris ; vous vous lèverez en masse pour combattre cette foule d'ennemis. Plus vous aurez d'ennemis, plus vous aurez d'audace ; plus vous aurez d'obstacles à vaincre, plus vous aurez de gloire aux yeux de la postérité, qui vous contemple. (on rit.)

COLLOT-D'HERBOIS : Je ne sais pas si la postérité nous contemple ; mais il est sûr que nos contemporains nous abhorent. Hé ! qu'avons-nous fait pour cela ? détruit une des plus belles villes manufacturières de l'Europe, fusillé 4 à cinq mille pères de famille, brûlé 7 à 8 mille châteaux, guillotiné quarante mille personnes de tout âge et de tout sexe, incarcéré quatre cents mille français, et pour longtemps épouvanté tous les autres. Voilà les péccadilles qu'on nous jette à la tête ; voilà les misérables forfaits dont on nous accuse. En vérité, ce n'est pas la peine d'en parler. Si j'en avois cru mon courage, j'aurois bien autrement mérité leurs reproches (1) Je vois, au reste, que les aristocrates en prennent occasion de nous calomnier, de nous persécuter, et de conspirer jusques dans les boudoirs infames des courtisanes ; c'est du milieu des orgies les plus scandaleuses, qu'on balance les destinées de la République ; mais si nous nous réveillons une fois, notre réveil sera celui des géants devant des pigmées, de Gulliver dans l'isle de Lilliput. Si nous voulons tenir d'une main ferme les rênes d'un gouvernement robuste, la liberté sera encore une fois sauvée par les jacobins.

BILLAUD : Il ne s'agit pour cela que de s'entendre. Notre union devient plus nécessaire que jamais. J'ai en outre à vous proposer trois qu[illegible]

(1) En auroit-il plutôt évité son sort ? Non, la perversité boit elle-même la moitié de son venin. Nous cherchions l'occasion de placer une maxime de morale, la voilà.

moyens infaillibles de relever notre crédit, de combattre l'aristocratie et de sauver la patrie. Le premier, c'est de maintenir scrupuleusement la loi du *maximum* : le second, c'est de rétablir les anciens comités révolutionnaires (1.) : et le troisième, de rendre les quarante sols aux aboyeurs des sections.

CHABOT : Je m'empare de la loi du *maximum*. L'idée m'en appartient : je la réclame exclusivement : on sait que c'est moi qui le premier la proposai à la Convention, malgré les réclamations de tous les gens éclairés, malgré les cris de ma conscience, malgré tous les malheurs qu'on me faisoit entrevoir. Mais Pitt m'avoit acheté ; je le lui avois promis, et vous avez tenu ma parole. Au reste c'étoit bien la mesure la plus fausse et la plus propre à tourmenter le peuple, et à faire fuir toutes les denrées. Cette mesure se trouvoit dirigée en apparence contre les marchands et les accapareurs ; et c'est elle qui a le plus favorisé les accapa-

(1) Nous avons promis des anecdotes. Nous citerons celle-ci qui tiendroit sa place dans la meilleure comédie, si on pouvoit l'isoler des atrocités dont nous avons été les déplorables victimes. Un prisonnier suspect, comme tant d'autres, comme tant d'autres demandoit vainement les motifs de son arrestation ; après 8 mois de sollicitations, 80 mémoires et 1200 heures d'antichambre aux différens comités, sa femme obtient enfin ces tant désirés motifs ; et les voici littéralement. « Attendu que ledit citoyen a été incarcéré plusieurs fois dans l'ancien régime pour avoir écrit contre la cour, arrêté comme royaliste... »

reurs et les marchands. Ses effets cruels portent en dernière analyse sur le consommateur et l'artisan. Plus les loix coercitives sont sévères, plus la contrebande est active pour les tromper, plus les honnêtes gens sont comprimés, plus le gouvernement est près de sa ruine..... Oui, Billaud a raison : maintenez le *maximum*, et bientôt vous regagnerez tout le terrein que vous avez perdu.

CARRIER : Moi, j'insiste pour qu'on rende aux anciens comites révolutionnaires toute leur force et toute la confiance qu'ils méritent. Il faut qu'armés de la massue du peuple, ils continuent d'incarcérer sans pitié, de voler sans scrupule, de dénoncer sans motifs ; il faut qu'ils se recrutent parmi les brigands de la Vendée, les laquais des ci-devant, les escrocs de Pezenas, et les proxenètes des impures. Il faut qu'ils correspondent avec les jacobins, qu'ils subjuguent les sections ; qu'ils accaparent la chandelle et le savon, qu'ils inspirent la terreur, et qu'ils puissent même donner la mort. Que la mort soit à l'ordre du jour ; que la mort soit dans toutes les bouches, sur tous les visages et sur tous les murs. Il faut que ces comites soient composés de 20 membres, et qu'il y en ait un dans chacune des 45 mille municipalités, ce qui nous assure tout-à-coup 900 mille champions toujours prêts à soutenir nos intérêts, toujours intéressés à partager notre bonne et notre mauvaise fortune. J'appuye donc de tout mon pouvoir la proposition de rétablir les anciens comités révolutionnaires, et sur-tout celui de Nantes.

DANTON : le troisième moyen proposé par Billaud n'est pas le moins efficace. Lorsque je fis décréter qu'on accorderoit 40 sous à tous les sans-culottes qui assisteroient aux assemblées générales, aucun de vous, je pense, ne fut la dupe des motifs que je mis en avant pour appuyer ma proposition ; aucun de vous ne crut que je voulusse réellement favoriser la classe honorable et indigente qui se déterminoit à faire succéder les délibérations sur les affaires politiques à ses occupations journalières. Non : je ne songeois qu'à m'assurer les moyens de payer une douzaine de partisans dans les sections, une douzaine d'aboyeurs qui recevoient la paye journalière en gros lots, et ne la rendoient que par foibles lambeaux ; une douzaine de gascons (1), qui ne feroient à personne qu'à moi qui les payois... Ce projet étoit bien conçu, mais mon éternel rival, mon lâche ennemi, ce scélérat de Robespierre s'en empara et le tourna contre son auteur ; il a réussi.

Mais pour avoir assez mal réussi, il n'en est pas moins bon, et j'insiste pour qu'on le mette aux voix.

BILLAUD. Ainsi vous pensez tous que mes trois moyens sont bons et qu'ils sauveront la patrie. Vous pensez tous qu'il faut *maintenir le maximum rétablir les anciens comités révolutionnaires, et rendre les 40 sous aux sections*.

(1) On a de tout tems vu beaucoup de gascons à Paris ; mais jamais autant que depuis 3 ans. Les cafés, les spectacles, les jardins, les bureaux, les administrations, et les comités sont remplis de gascons, aussi les gasconades ne sont pas rares.

Oui, oui, s'écrie-t-on de toutes parts.

COUTHON demande qu'on mette le projet aux voix.

MALLAIS du Temple dit qu'il n'en est pas besoin, qu'il est adopté par acclamation, et qu'on doit se hâter de rédiger une adresse aux 48 sections de Paris, et aux sociétés populaires de Marseille, de Rennes et de Dijon, pour obtenir leur veu et leur communiquer celui de la société.

Les citoyens *Dutill*, auteur du siège de Thionville, *Martin*, juge de paix, *Vassal et Bois-et* sont nommés pour la rédaction de l'adresse et de l'arrêté.

BARRÈRE demande par article additionnel, qu'on remette *Fouquier-Tinville* à la tête du tribunal révolutionnaire, et qu'il commence ses fonctions par le procès de Fréron. (Adopté)

FOUQUIER saute de joie, et s'écrie : je le savois bien que mon innocence seroit reconnue, hautement reconnue, c'est le produit composé de mon mémoire et de l'amitié de Barère. Il est bien fait mon mémoire ! très-bien fait, n'est-il pas vrai, messieurs ?

DUMAS : Il est lourd, diffus, plat et sottisier ; un style de procureur, des phrases des halles, des récriminations bouffonnes, des denegations sans preuves.

FOUQUIER : On sait que tu fus toujours mon *ennemis capital*. Je te récuse.

DUTIL : en gasconant, Moi je le trouvé fort

bien fait, très-bien rédigé. J'en toucherai deux mots dans le *Bulletin républicain*, que je protége que je dirige, que je corrige, que je cheris comme la prunelle de mes yeux. J'en toucherai deux mots, et ces deux mots vaudront un discours entier.

FOUQUIER : Je te reconnois pour mon ami; j'aurai soin de toi, dans l'autre monde.

Alors Fouquier-Tinville, quittant le fauteuil de president, court embrasser Barère. Cet exemple touchant et bientôt suivi par tous les membres. *Robespierre* embrasse *Danton*, *Coffinal* embrasse *Henriot*, *Dumas* est embrasse par *Granet*.

CARRIER pâle et tremblant va pour embrasser *Camille-Desmoulins*.

CAMILLE le repousse avec horreur, et lui crie de toute la force de sa petite voix glapissante : retire toi sauvage ! va, fuis loin de moi. Nous n'aurons jamais rien de commun que le supplice qui, pour des causes bien différentes, doit également terminer nos jours.

CARRIER, avec une fureur concentrée. On voit bien que tu n'as jamais été qu'un *modéré*.

CAMILLE : *Modéré* soit. Mais crois-tu, *Cannibale*, crois-tu couvrir ici, comme en France, par cette injure bannale et gratuite, l'horreur de ta conduite? crois-tu que les esprits infernaux, aussi credules que les parisiens, attacheront à tes phrases degoûtantes la justification de tes forfaits ? Si nous aimons à retracer ici d'un pinceau leger et nos sottises et nos malheurs,

ne crois pas que ce soit pour nous en applaudir. L'adresse de *Robespierre*, et la gigantomachie de *Collot* n'y font rien ; tes plates forfanteries n'y feront pas davantage.

CARRIER : Mais, voyez donc quelle sortie! et à propos de quoi! par ce que j'ai poursuivi les aristocrates jusqu'à la mort, parce que j'ai relevé l'esprit public a Nantes, en faisant noyer, fusiller, guillotiner (1) hommes femmes et enfans qui portoient sur leur front le cachet honteux de la reprobation.

CAMILLE : Sans les juger!

CARRIER : Pourquoi juger ceux que l'opinion publique a déja condamnés. Les formes lentes de la justice, les détails fastidieux des interrogatoires, les examens des crimes, tout cela ne fait que gêner le mouvement révolutionnaire, obstruer les canaux du patriotisme, et favoriser les manœuvres de l'aristocratie. J'ai sauté à pied-joint par dessus tout cela, les cris des uns, la haine des autres, les reproches de tous n'ont pu m'arrêter. Je nageois dans le sang avec la tranquillité que *Tallien* conserve à la tribune: ma conscience est mon premier juge. . .

PHELIPEAUX : Ta conscience est ton bourreau :

Il y a dans les noyades, brochure qui parut avant-hier, dix lignes terribles, éloquentes, sublimes, et telles que si Carier les lit, je garantis que son supplice commencera dès ce moment, pour ne finir qu'avec sa détestable vie

Son fouet vengeur te poursuivra sans-cesse, et si la France dans ses mesures avouées par l'humanité n'a pu te décerner d'autre supplice que celui de la guillotine, la justice éternelle qui veille constamment pour rétablir les proportions entre les délits et les peines, cette justice qui a fait casser la machoire à *Robespierre*, et la tête à *Couthon*, t'impose la loi de boire dix pintes de sang tous les jours avant déjeûner.

FOUQUIER : Il faut savoir si cette motion est appuyée.

BARERE : Non, et je demande de quel droit *Phelipeaux* vient dicter des lois, au milieu du sénat infernal ?

ROBESPIERRE : Ce n'est pas lui qui dicte des lois ; il n'en est que l'organe. Chacun de nous est soumis à une peine dont il est iuutile de révéler le secret, mais dont le récit seroit effrayant pour nos complices : que *Carrier* se résigne : Le sang de 2000 nantais crie vengence contre lui. Il faut qu'il boive tout celui qu'il a versé.

FOUQUIER : Ah ! mon tour viendra. Mais il faut auparavant aller rassembler nos amis, faire un dernier effort pour nous remettre en selle, et sur-tout commencer le procès de *Fréron*.

On recommence les baisers fraternels ; les larmes coulent de tous les yeux ; des *bravos* partent de toutes les tribunes, et cette scène attendrissante dont nous voudrions en vain rendre le charme et les détails, cette scène, dont les assemblées législatives ont donné plus d'une fois des répétitions, fournit occasion à Couthon de développer quelques

506

principes généraux sur la sensibilité et la théorie des passions. L'assemblée s'endormit au sermon du paralitique, et pour éviter de produire le même effet sur nos lecteurs, nous terminerons ici la seconde séance du Club Infernal, dont nous donnerons incessamment la troisième.

PILPAY.